



QUAND LES AGENTS DU SDNC NE VALENT PAS 7 MILLIARDS...

Il était une fois la direction du SDNC qui, lors du CTL du 17 janvier 2022, avait souhaité aux organisations syndicales que cette **année 2022 soit placée sous le signe d'un dialogue constructif.**

Il était une fois toujours cette même direction qui convie les organisations syndicales pour une réunion informelle le mardi 15 février à 14h00. A l'ordre du jour : test des élections professionnelles, travaux à l'espace de préparation de la numérisation, espace co-working à Amiens.

Cette réunion débute à l'heure, les échanges s'enchaînent lorsqu'à **15h15 et alors que les organisations syndicales sont loin d'avoir posé toutes les questions** qu'ils souhaitent pour les travaux, **la direction** leur annonce qu'il allait falloir abréger, car elle **reçoit Amazon à 15h30 !** Les organisations syndicales pensent que c'est une blague. Amazon, un des GAFAM, qui ne paie pas d'impôts en France, qui en 2020 fait un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros en France, qui fait travailler ses employés dans des conditions inadmissibles, ose venir visiter un site de la D.G.F.I.P. Et pas peu fière, la direction ose même un : « Vous vous rendez compte, c'est le privé qui vient visiter ce que fait le public et pas le contraire. » **Et à 15h25, la direction se lève et quitte la réunion car « ses invités » sont arrivés.**

Abasourdis et choqués, les représentants syndicaux se font même reprendre afin que les 2 seuls membres de la direction qui ont daigné rester puissent poursuivre.

Moralité 1 de l'histoire : **Il vaut mieux être un GAFAM ou valoir 7 milliards d'euros qu'être un agent du SDNC...**

Moralité 2 de l'histoire : **Les organisations syndicales et la direction n'ont pas la même définition de « dialogue social constructif ».**